

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE GARDE AMIS INC.	Numéro de permis 318001	Date d'inspection Le 05 février 2020	
Nom de l'établissement LE GARDE AMIS		Numéro de téléphone (506) 857-1098	
Adresse 401 chemin Melanson Dieppe NB E1A 1A5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janice Gauvin-Léger		Titre du poste Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Les ratios étaient respectés lors de la visite d'inspection.

L'inspectrice a observé de belles interactions entre les éducatrices et les enfants. Les enfants sont allés jouer dans l'aire de jeu extérieur après leur journée à l'école. La surface protectrice n'a pas été vérifiée en raison de la neige sur le sol lors de l'inspection.

Tout était conforme lors de l'inspection de renouvellement.

original signé par  
Janice Gauvin-Léger

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 février 2020

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Jolaine Zoé St-Coeur

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 février 2020

\_\_\_\_\_  
Date